

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

Lundi 30 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

**Présents** : LIONEL JEAN - MARIE FRANCE JURBERT - SARAH CHAUZEIX - MAXIME BOYER - ANDRE VONTRAT - NATHALIE GUBERT.

**Absent excusé** : CHRISTINE AIGUEPERSE qui a donné procuration à Lionel JEAN.

A l'unanimité, NATHALIE GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

● **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 mai 2023**

Approuvé à l'unanimité.

● **Point sur la trésorerie de la commune**

Au 30 septembre 2024 : la trésorerie de la commune s'élève à 358 178 euros.

Monsieur le Maire propose, en amont de l'ordre du jour, 4 nouvelles délibérations qui font suite à des dossiers reçus récemment en mairie :

● **Etude Assainissement du village de Rouzeyrol - choix du bureau d'études**

Suite à la consultation lancée auprès de 5 bureaux d'études, seuls 2 d'entre eux ont répondu :

- Bureau DEJANTE pour 11 046 euros TTC
- Impact Conseil pour 20 892 euros TTC.

Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet Dejante au regard du montant présenté et de sa connaissance du site concerné.

Approuvé à l'unanimité.

● **Etude Assainissement du village de Rouzeyrol - demande de subventions**

Monsieur le Maire propose, pour financer cette étude, de solliciter les organismes suivants :

- L'Agence de l'eau à hauteur de 50% du coût HT de l'étude,
- Le Département à hauteur de 10% du coût HT de l'étude,
- La DETR qui peut compléter jusqu'à 77% du coût HT de l'étude.

Approuvé à l'unanimité.

- **Mission SPANC - contrôles des dispositifs d'assainissement individuels (fosses septiques)**

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat relatif aux contrôles des assainissements individuels en précisant l'augmentation de 6 euros en ce qui concerne le contrôle des installations existantes et dans le cadre des ventes et l'augmentation de 95€ en ce qui concerne le contrôle des installations neuves.

La durée de validité des contrôles est proposée à 8 ans.

Approuvé à l'unanimité.

- **Classement RNR des Gorges de la Maronne**

Monsieur le Maire rappelle la création de la RNR (Réserve Naturelle Régionale) et la nécessité pour le Conseil Municipal d'émettre un avis sur le dossier de finalisation de cette création qui est arrivé en mairie le 30 septembre 2024.

Avis favorable émis.

Approuvé à l'unanimité.

- **Approbation Convention de vente en gros d'eau potable entre la commune de ST CIRGUES LA LOUTRE et SAINT GENIEZ O MERLE**

Monsieur le Maire rappelle les difficultés rencontrées sur le réseau d'eau potable en termes de quantités nécessaires et de qualité de l'eau.

Il est proposé d'approuver la convention relative à l'achat de l'eau par la Commune de Saint Geniez O Merle à la commune de Saint Cirgues La loutre afin d'alimenter le château d'eau de Sermus.

Le prix du m<sup>3</sup> est fixé à 0,85 euros.

Il est précisé que la Commune de Saint Cirgues La Loutre a délibéré favorablement sur la signature de la convention.

Approuvé à l'unanimité.

- **Avancement de grade 2024 - emploi Adjoint Technique Territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Il est proposé de procéder à la modification du tableau des emplois de la commune afin de permettre à l'employé communal (actuellement sur le grade Adjoint Technique Territorial principal de 2eme classe) de bénéficier d'un avancement au grade d'Adjoint Technique Territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Approuvé à l'unanimité.

- **Recensement de la population 2025 - recrutement d'un agent recenseur**

Monsieur le Maire propose le nom de Mme Yvette VONTRAT qui aura en charge le recensement de la population durant 2 à 3 semaines courant janvier 2025.

Approuvé à l'unanimité.

- **Proposition nouveau contrat d'entretien des cloches de l'église**

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat de maintenance des cloches de l'église pour un coût de 160 euros HT par an.

Approuvé à l'unanimité.

- **Réforme - Création de nouvelles zones FRR (France Ruralité Revitalisation) en remplacement des anciennes ZRR au 1<sup>er</sup> juillet 2024**

Cette réforme a pour objectif de permettre aux entreprises qui souhaiteraient s'installer sur la commune de pouvoir bénéficier d'exonérations fiscales durant 5 ans.

Approuvé à l'unanimité.

- **Accord de principe - Empierrement aire de retournement à Chaumeil / Défense incendie / Achat de terrain / Convention entre la Commune et le Groupement forestier Papiluc**

Monsieur le Maire expose la demande d'un propriétaire forestier de la commune qui propose de vendre un terrain pour créer une aire permettant de manœuvrer et de faire demi-tour au village de Chaumeil.

En contre partie le terrain pourrait également permettre la mise en place d'une défense incendie.

Monsieur le Maire sollicite un accord de principe avant d'engager les démarches administratives nécessaires.

Après en avoir échangé, les membres du Conseil Municipal demandent un délai de réflexion supplémentaire sur ce dossier car d'autres propositions d'emplacements de défenses incendies sont à l'étude. De plus le SDIS souhaiterait avant tout une défense incendie de 120 m<sup>3</sup> positionnée au village de Lacombe.

- **Information : Modification Carrefour de la scierie - Accord de principe poteau incendie Prend Le Garde**

Monsieur le Maire fait part de diverses remontées de la part d'habitants de la commune qui se plaignent de la dangerosité du carrefour de la scierie notamment pour les véhicules qui souhaitent prendre la direction de St Geniez O Merle.

Après avoir pris l'attache des différents services du Département compétents en la matière, Monsieur le Maire indique que la seule solution envisageable à ce stade est la mise en place de panneaux spécifiques pour renforcer la sécurité ainsi que la mise en place d'une ligne blanche pour éviter les dépassements sur cette zone.

Par ailleurs, Monsieur le Maire sollicite un accord de principe pour la mise en place d'un poteau incendie sur la conduite d'eau (Argentat/Puy du Bassin) avant d'entreprendre les démarches nécessaires.

Approuvé à l'unanimité.

- **Accord de principe - Réfection 2025 Chemin rural de Chassagne et Puy de Murat / Voirie 2025 / Achat de terrain "patte d'oie" Gouttal de la Croix / Régularisation emprise de la voirie.**

Monsieur le Maire sollicite un accord de principe pour avant d'entreprendre les démarches nécessaires concernant différents travaux de voirie en 2025.

Approuvé à l'unanimité.

- **Questions diverses**

- Remerciements SSIAD cotisation 2024
- Remerciements APE SAINT PRIVAT cotisation 2024
- Remerciements subvention de fonctionnement ASP Corrèze

- Dotation particulière mandat local 2024 (6 310 euros)
- Dotation (Etat) de soutien Aménités Rurales (biodiversité) 2024 (4 145 euros)
- Arrêté Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne de renoncement au transfert du pouvoir de police de la publicité sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Revalorisation du métier de Secrétaire de mairie : La nouvelle dénomination sera « secrétaire générale de Mairie » et permettra d'accéder au grade de rédacteur (catégorie B).
- Mise en place d'une application intramuros : Marie France et Christine sont chargées de mettre en place cette application mobile qui permettra de partager rapidement aux habitants de St Geniez ô Merle toutes informations utiles.
- Noël 2024 – les catalogues de jouets seront récupérés par Nathalie. La date du Noël qui se tiendra cette année à St Cirgues-la-loutre reste à définir. 12 enfants sont concernés.
- Information qualité de l'eau :

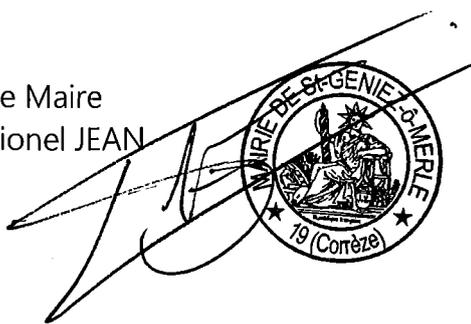
En 2024 la commune a dû faire face à 6 non-conformités, 3 bactériennes et 3 CVM (chlorure de vinyle monomère dû à la dégradation de nos conduite d'eau). Des mesures d'urgence ont été prises (chloration choc, nettoyage, purges réseaux, distribution d'eau en bouteille et mises en place de compteurs de purges en bout de réseaux).

Pour info depuis 4 ans nous avons cherché et réparé 16 fuites d'eau sur nos réseaux.

- Octobre Rose : se rapprocher de Christine Aigueperse.

Levée de séance à 21h.

Le Maire  
Lionel JEAN



La secrétaire de séance  
Nathalie JURBERT



Maxime BOYER



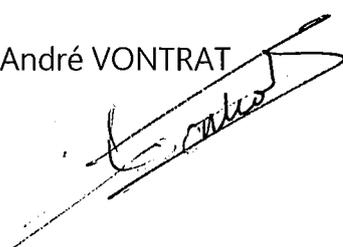
Marie France JURBERT



Sarah CHAUZEIX



André VONTRAT



Christine AIGUEPERSE  
Absente excusée procuration L JEAN

